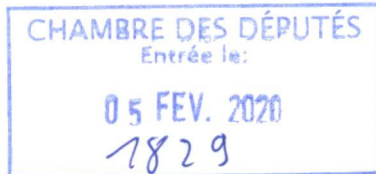


# LSAP



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 5 février 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

En date du 19 juillet 2018, la Chambre des Députés a voté le projet de construction d'un contournement pour la localité de Bascharage. Ce projet est d'une grande importance pour les citoyens de la commune de Käerjeng et alentours, étant donné qu'ils souffrent de l'afflux continu du trafic et des nuisances qui l'accompagnent. Aussi, je me permets, 18 mois après le vote du projet, de demander à Monsieur le Ministre de faire le point sur l'avancement de ce dossier :

- Quels travaux ont été réalisés depuis juillet 2018 ?
- Quelles études ont été réalisées, respectivement quelles études doivent encore être réalisées avant le début des travaux de construction ?
- Monsieur le Ministre est-il en mesure de garantir que toutes les études nécessaires seront réalisées dans les meilleurs délais et d'éviter qu'une situation comme celle concernant le contournement de Dippach se reproduise ?
- Quelles autorisations préalables sont nécessaires pour entamer le chantier ? Qu'en est-il de ces autorisations ?
- Quand est-ce que les travaux de construction pourront débuter et quelle est la durée estimée pour la réalisation du contournement ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Yves Cruchten  
Député